



2021-2022

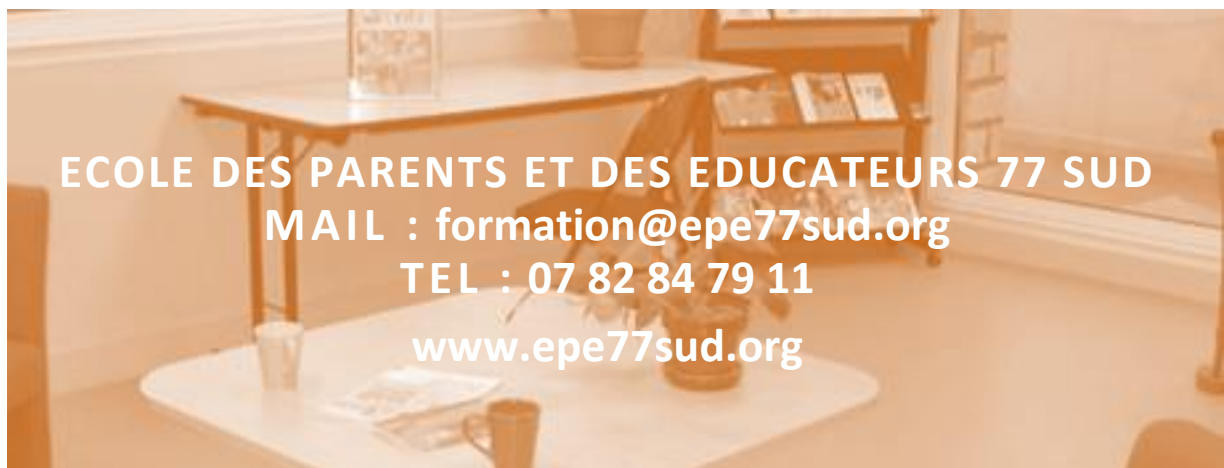
EPE77sud :

# LISTE DES MODULES DE FORMATION

Plan national de formation continue  
des professionnels de la petite enfance

## AMBITION ENFANCE EGALITE

« PLAN 600000 »



## SOMMAIRE

LE PÔLE FORMATION DE L'EPE77sud .....	3
INFORMATIONS PRATIQUES.....	4
Accueils occasionnels .....	5
Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité.....	5
Alimentation et prise de repas de l'enfant.....	6
Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme.....	6
Adapter sa communication avec l'enfant .....	7
La bientraitance envers les enfants, prévenir « les douces violences ».....	7
Mieux comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant .....	8
Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant.....	8
Contes et histoires à raconter .....	9
Comprendre l'impact des écrans pour mieux accompagner l'enfant et sa famille.....	9
Communication interpersonnelle .....	10
Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon .....	10
S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration .....	11
Développement et troubles du langage.....	11
Eveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes .....	12
Etat de santé de l'enfant : les bonnes pratiques.....	12
Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces .....	13
Maltraitance et enfance en danger .....	13
Construire son projet d'accueil .....	14
Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille.....	14
Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût .....	15
MODALITES D'INSCRIPTION .....	16

**EPE77sud (Ecole des Parents et des Educateurs Seine-et-Marne sud)**

Pôle formation

5 bis rue de la République - Veneux-les-Sablons

77250 Moret-Loing-et-Orvanne

Mail : [formation@epe77sud.org](mailto:formation@epe77sud.org)

Tél : 07 82 84 79 11

[www.epe77sud.org](http://www.epe77sud.org)

## LE PÔLE FORMATION DE L'EPE77SUD

L'EPE77sud (Ecole des Parents et des Educateurs Seine-et-Marne sud) propose aux crèches, RAM, centres sociaux, collectivités territoriales, Mairies, établissements scolaires... des contenus de formation sur-mesure, adaptés aux besoins de leurs personnels et de tout professionnel du secteur social, médico-social ou éducatif en relation avec des familles.

En 2020, deux formations ont été dispensées à des structures et profils professionnels divers. Nos retours clients sont très positifs : le taux de satisfaction stagiaires est de 100 %

Labellisée par **IPERIA l'Institut**, l'EPE77sud propose des actions pour la formation continue des assistant.es maternel.les sur les départements de Seine-et-Marne, d'Essonne et du Val-de-Marne.

IPERIA l'Institut a été nommé par la branche professionnelle « coordinateur pédagogique de la formation des assistant.es maternel.les » et labellise des organismes de formation sur tout le territoire national.

**Les objectifs de la formation** continue des assistant.es maternel.les sont :

- Acquérir de nouvelles connaissances professionnelles sur le développement du jeune enfant
- Valoriser et développer leurs compétences
- Etre dans une démarche d'amélioration professionnelle continue
- Valoriser leur métier
- Se prémunir contre les risques professionnels
- Sortir d'un certain isolement professionnel, échanger avec d'autres assistant.es maternel.les

**Dans le cadre du Plan « Ambition, Enfance, Egalité »** (dit Plan 600000) : l'EPE77sud s'engage aux côtés d'IPERIA pour contribuer à l'égalité des chances entre les enfants par la formation des assistant.es maternel.les et gardes d'enfants à domicile.

Le plan « Ambition Enfance Egalité » est né d'un constat très simple : beaucoup se joue avant six ans. En effet, les premières années de la vie des enfants sont primordiales pour leur développement futur, que ce soit du point de vue de leur éveil, de leur langage ou de leur curiosité. Il est donc important que ceux-ci soient les plus riches possibles, notamment pour les enfants en situation défavorisée ou en risque de vulnérabilité sociale.

Sur la période 2020-2022, l'Etat ambitionne ainsi de former 600 000 professionnels de la petite enfance aux enjeux sociaux de l'accueil des jeunes enfants, de les aider à progresser dans l'accompagnement de l'ensemble des besoins des jeunes enfants, qu'ils soient d'ordre affectif, social, culturel, artistique, cognitif et sensoriel. Pour cela, sept priorités de formation, validées par le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA), ont été définies sur lesquelles, 28 modules sont proposés par IPERIA.

Sur ces 28 modules, l'EPE77sud en offre 21. La formation sur ces modules est prise en charge dans le cadre du Plan de Développement des Compétences.





## INFORMATIONS PRATIQUES

### MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Voir « Modalités d'inscription auprès de l'EPE77sud », p.16

### A QUI S'ADRESSENT NOS FORMATIONS ?

Il faut être assistant.e maternell.e agréé.e par le Conseil Général ou le Conseil Départemental.

### L'EQUIPE DES FORMATEURS

Notre équipe de formateurs se compose d'une dizaine de professionnels qualifiés dans les domaines de la famille, de l'éducation, de l'écoute : psychologues cliniciens, consultante en stratégies d'apprentissage, accompagnatrices parentalité, éducatrice de jeunes enfants, formatrices en communication et en développement personnel, sophrologues, infirmière-puéricultrice.

### MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire IPERIA d'évaluation de la formation.

### TAILLE DES GROUPES DE STAGIAIRES

Groupe de 9 à 12 personnes.

### LIEU

Locaux mis à disposition par les municipalités ou les EPCI.

### ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :

Les parcours et locaux de formations peuvent être adaptés. Merci de nous contacter pour l'analyse et la prise en compte de vos besoins spécifiques.

### METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Techniques d'animation de groupe
- Réflexion en groupe, partage d'expériences
- Remise de documents supports

## ACCUEILS OCCASIONNELS

Réf : AMAO21 2 JOURS / 14 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'accueillir de manière ponctuelle un enfant, ayant l'habitude ou non, d'être gardé par une personne extérieure à la famille et participera ainsi à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

### CONTENU

- Les enjeux de l'accueil occasionnel en termes de prévention précoce et d'égalité des chances dès le plus jeune âge.
- L'engagement N°1 de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.
- Les différents types d'accueils occasionnels et les profils socioéconomiques des familles.
- Les dispositifs de déclaration / de paiement pour un accueil occasionnel.
- Le remplacement entre assistants maternels : les modalités administratives et organisationnelles.
- La démarche du recueil d'informations: objectifs, méthodes et outils.
- L'importance des objets transitionnels notamment en cas d'absence de période de familiarisation.
- Le jeu et les activités comme outil de médiation et d'inclusion.
- Les personnes et les lieux ressources pour l'accompagnement à la parentalité.

## ACCOMPAGNER UN ENFANT AVEC UN TROUBLE DEFICIT DE L'ATTENTION / HYPERACTIVITE

Réf : MIAEH21 3 JOURS / 21 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre l'enfant avec un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité pour adopter une attitude ouverte et aider l'enfant à pallier ses difficultés au quotidien.

### CONTENU

- Les représentations sociales et les idées reçues sur le TDAH.
- Le TDAH : ses différentes formes, les symptômes et les troubles associés.
- Les répercussions du TDAH sur la vie quotidienne et sur l'estime de soi.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant maternel ou du garde d'enfants.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS/ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le partenariat parents - professionnels, le partage d'informations et la cohérence des interventions.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les difficultés émotionnelles liées au TDAH.
- Les dispositifs de soutien pour les familles.

## ALIMENTATION ET PRISE DE REPAS DE L'ENFANT

Réf : MIAPRE21 3 JOURS / 21 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

Le stagiaire sera en mesure de proposer des repas équilibrés et attractifs à l'enfant et de l'accompagner dans la prise de ses repas, tout en favorisant son autonomie.

### CONTENU

- Les besoins nutritionnels de l'enfant.
- Les principaux modes de préparation et de cuisson des aliments.
- La conservation des aliments et du lait maternel.
- Le biberon : préparation, gestes et postures.
- Les régurgitations et le reflux gastro-oesophagien.
- Les principes de mise en oeuvre de la diversification alimentaire.
- Le plaisir et le développement du goût autour du repas.
- Les différents régimes alimentaires liés, ou non, à des causes spécifiques.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les repas

## ACCOMPAGNER UNE PERSONNE AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

Réf : MIAPTA 3 JOURS / 21 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre la personne autiste dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité. Il sera également capable de mettre en place un environnement rassurant et un accompagnement adapté, en lien avec les aidants et les autres professionnels afin d'assurer la cohérence des interventions.

### CONTENU

- Les représentations sociales et les idées reçues sur l'autisme.
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- Les troubles du spectre de l'autisme : signes d'alerte, caractéristiques (DSM-5) et troubles associés.
- Les particularités sensorielles.
- Les répercussions de l'autisme sur la vie quotidienne et sur l'entourage.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie ou de l'assistant maternel et du garde d'enfants dans la relation d'aide.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS/ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle des aidants et/ou des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les comportements-problèmes : définition, fonctions et prévention.
- Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

## ADAPTER SA COMMUNICATION AVEC L'ENFANT

Réf : MIASCE 2 JOURS / 14 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre le processus de communication avec l'enfant et d'en cerner les enjeux pour le bien-être et l'autonomie et ainsi d'adapter sa communication dans toutes les situations du quotidien.

### CONTENU

- La place de la communication dans l'épanouissement de l'enfant et la construction de soi.
- La place de l'écoute et de l'observation dans le processus de communication avec l'enfant.
- Les principales étapes clés de l'acquisition du langage chez l'enfant.
- Les différents modes de communication verbale et non verbale de l'enfant.
- Les outils de communication bienveillante.
- L'immaturation cérébrale de l'enfant : impact dans le langage de l'adulte.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre : l'impact des paroles quotidiennes adressées à l'enfant.

## LA BIENTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS, PREVENIR « LES DOUCES VIOLENCES »

Réf : MIBEP 3 JOURS / 21 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de se situer dans une démarche bienveillante envers les enfants accueillis, tout en prévenant les situations de « douces violences » du quotidien.

### CONTENU

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le concept de bienveillance et son influence sur l'évolution des pratiques quotidiennes.
- Les principes fondamentaux de la bienveillance dans l'accompagnement.
- Le concept de « douces violences » et la loi contre les violences éducatives ordinaires.
- Les impacts des « douces violences » sur le développement global de l'enfant.
- Les lieux, sites et outils ressources de promotion pour la bienveillance.

## MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER : LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE DEVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT

Réf : MICDE 2 JOURS / 14 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de comprendre les particularités du développement global de l'enfant et ainsi se situer dans une démarche de prévention.

### CONTENU

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Les différents types de prévention et le principe d'attention précoce.
- La notion de sphère de développement, ses différentes dimensions et ses grands principes.
- Les principaux apports de la théorie de l'attachement.
- Les postures favorables au développement de l'enfant, à la prise en compte de ses compétences et au développement d'un attachement «sécure».
- Les besoins fondamentaux et les rythmes biologiques de l'enfant.
- L'adolescence et ses principaux changements : pubertaire, affectif et cognitif.
- Le processus d'interaction des différents cercles de vie dans l'accompagnement de l'adolescent.
- Les troubles de l'adolescence et les signes d'alerte.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre.

## COMPRENDRE LE HANDICAP POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT

Réf : MICHAÉ 3 JOURS / 21 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'appréhender les spécificités et les enjeux liés à l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap en développant ses connaissances sur le secteur et sur les différentes formes de handicap.

### CONTENU

- Le handicap, sa définition et les concepts clés (CIF 2001).
- Le cadre réglementaire en vigueur relatif au handicap et aux droits des personnes handicapées.
- Le champ du handicap, ses principaux acteurs et les aides existantes.
- Les besoins d'un enfant en situation de handicap : besoins fondamentaux et besoins spécifiques.
- Les déficiences physiques et motrices.
- Les déficiences sensorielles.
- Les déficiences intellectuelles.
- Les troubles psychiques.
- Les troubles du neuro-développement.
- Les répercussions du handicap sur la vie quotidienne et sur la cellule familiale.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de bientraitance suivant les recommandations de la HAS/ANESM.
- Le partenariat parents-professionnels : la cohérence des interventions, la coordination, le partage d'informations et l'alerte.



## CONTES ET HISTOIRES A RACONTER

Réf : MICHR 2 JOURS / 14 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de lire des histoires aux enfants dans un environnement et avec les supports adaptés, et de se servir du livre comme un outil pédagogique facteur du développement de l'enfant et de son imaginaire.

### CONTENU

- Le rôle du récit et de la manipulation du livre : apports dans le développement global de l'enfant.
- Le rôle des livres dans la prévention des troubles liés au langage.
- La place du plaisir et de l'imaginaire dans la découverte du livre.
- Les différents types de livres et leur utilisation.
- Les principaux auteurs, illustrateurs jeunesse et les thématiques incontournables.
- Les principes de base de la structure d'un conte.
- Expression orale et gestuelle: techniques de base de la lecture à voix haute.
- Les lieux et personnes ressources pour l'accès et la découverte du livre.
- Le livre comme outil de médiation et de lien social.

## COMPRENDRE L'IMPACT DES ECRANS POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT ET SA FAMILLE

Réf : MICIE 2 JOURS / 14 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de comprendre les impacts d'une utilisation inadaptée des écrans afin d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille au quotidien et ainsi se situer dans une démarche de prévention.

### CONTENU

- L'évolution du numérique et sa place dans notre société, dans les familles et dans son activité professionnelle
- Les différents écrans, interactifs et non interactifs, et leurs usages.
- Les principales recommandations en vigueur concernant l'usage des écrans.
- Les impacts des écrans sur le cerveau, le développement global et le comportement de l'enfant.
- Les risques pathologiques liés à une utilisation inadaptée des écrans.
- Les menaces et dérives présentes sur Internet.
- Les sites et ouvrages ressources pour la prévention des risques liés à une utilisation inadaptée des écrans.

## COMMUNICATION INTERPERSONNELLE

Réf : MICIP 2 JOURS / 14 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'adapter sa communication verbale et non-verbale à tout type d'interlocuteur, dans le cadre professionnel, de prévenir les situations de conflits et ainsi améliorer la qualité de ses relations professionnelles.

### CONTENU

- Le schéma de communication.
- Le cadre de référence, la perception et les a priori.
- Les différents modes de communication : verbal, non verbal, para verbal.
- Les filtres et les parasites de la communication interpersonnelle.
- Les notions de faits, opinions, jugements.
- Les différents types de questionnements et leurs objectifs.
- La notion d'empathie.
- La communication non violente.

## MIEUX COMPRENDRE LES STEREOTYPES DE GENRE POUR RENFORCER L'EGALITE FILLE-GARÇON

Réf : MICSEFG 2 JOURS / 14 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de renforcer l'égalité des filles et des garçons dès le plus jeune âge en luttant contre les stéréotypes de genre dans ses pratiques quotidiennes.

### CONTENU

Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.

Les fondamentaux de la socialisation différenciée des filles et des garçons dans la petite enfance.

L'impact des stéréotypes de genre sur la construction de l'égalité homme-femme.

Les sites et outils ressources pour la promotion de l'égalité filles-garçons.

## S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE DE L'ENFANT ET TRAVAILLER EN COLLABORATION

Réf : MIDAP 3 JOURS / 21 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de mettre en place un accompagnement personnalisé de l'enfant, tout en collaborant avec la famille et les professionnels qui interviennent auprès de lui afin de garantir une continuité éducative.

### CONTENU

- La démarche d'accompagnement personnalisé : objectifs, méthodes et outils.
- Le rôle et la place de chacun dans l'accompagnement de l'enfant : principes et engagement.
- La démarche du recueil d'informations : objectifs, méthodes et outils.
- L'importance de la démarche d'observation dans un accompagnement personnalisé.
- Les principes fondamentaux de la communication interpersonnelle et de la communication bienveillante.
- Les transmissions quotidiennes : conditions, supports, cadre et place de l'enfant.

## DEVELOPPEMENT ET TROUBLES DU LANGAGE

Réf : MIDTL 2 JOURS / 14 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre le développement langagier dans sa globalité et pourra ainsi percevoir les éventuels troubles du langage de l'enfant et ajuster son accompagnement.

### CONTENU

- La langue VS le langage.
- Le développement langagier dans sa dimension multimodale et interactive.
- Les différentes étapes de l'acquisition du langage et les signes d'appel selon les âges.
- Les différents troubles de l'évolution du langage oral ou écrit : du dépistage au diagnostic.
- Le rôle des adultes en période préverbale et durant la phase d'acquisition du langage.
- La place des chants, des comptines, de la musique dans l'acquisition du langage parlé.
- Le livre comme support d'acquisition au langage écrit et d'accès à la culture.
- Le bilinguisme et les spécificités des troubles de langage chez les enfants issus de familles multiculturelles.
- Les principales orientations thérapeutiques.
- Les centres de référence des troubles du langage et les différents professionnels du domaine.

## EVEIL DES ENFANTS : LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES

Réf : MIEE 3 JOURS / 21 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'utiliser le jeu comme un outil participant au développement de l'enfant afin de l'accompagner dans ses temps de jeux et d'éveil.

### CONTENU

- La place et le rôle des temps de jeux dans le développement global de l'enfant.
  - Les principaux jouets, jeux et activités de l'enfant et leurs apports.
  - Les outils numériques et les principales recommandations en vigueur.
  - La place du professionnel dans le jeu de l'enfant : rôle et posture.
  - Les principes généraux d'aménagement des espaces de jeux.
  - La valeur médiatrice du jeu dans la situation éducative.
  - Les lieux ressources : RAM, bibliothèques, médiathèques, musées, centres de loisirs, centres communaux...
  - Les normes et les règles de sécurité lors d'une sortie.
  - Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les temps de jeux.
- 

## ETAT DE SANTE DE L'ENFANT : LES BONNES PRATIQUES

Réf : MIESE 2 JOURS / 14 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'adopter les bonnes pratiques en ce qui concerne la santé de l'enfant et ce, en toute sécurité et bienveillance dans le respect de ses limites professionnelles.

### CONTENU

- Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations concernant l'administration des médicaments et en cas d'accident.
  - Les principales maladies infantiles.
  - Les gestes paramédicaux.
  - Les conduites à tenir en cas d'urgence médicale et d'accident dont la mort subite du nourrisson et le syndrome du bébé secoué
-

## FAVORISER LE JEU LIBRE ET AMENAGER SES ESPACES

Réf : MIFJAE 2 JOURS / 14 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

Le stagiaire sera en mesure de favoriser le jeu libre de l'enfant à travers un matériel, un aménagement et une posture adaptés.

### CONTENU

- Le jeu libre : définition, place et fonctions dans le processus de développement et de maturation du cerveau de l'enfant.
  - L'importance du jeu libre dans l'acquisition des compétences sociales et émotionnelles.
  - La place de l'imagination dans le jeu libre.
  - Le rôle et la posture de l'adulte dans la démarche de jeu libre.
  - Les différents espaces de jeu libre et les principes généraux d'aménagement.
  - Influences des aménagements sur les comportements.
- 

## MALTRAITANCE ET ENFANCE EN DANGER

Réf : MIMED 2 JOURS / 14 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de repérer les signes faisant suspecter un risque ou une situation de maltraitance afin d'ajuster son accompagnement et alerter si besoin.

### CONTENU

- La définition de la maltraitance de l'OMS.
  - Les textes législatifs définissant la maltraitance et leurs obligations légales.
  - La maltraitance d'hier à aujourd'hui : quelles évolutions ?
  - Les négligences lourdes, les différentes violences dont les violences éducatives ordinaires.
  - Les principaux signes et symptômes de maltraitance.
  - Les conséquences de la maltraitance sur la vie de l'enfant et la notion de traumatisme.
  - Les dysfonctionnements familiaux et les signaux d'alerte.
  - L'observation comme outil de prévention et d'accompagnement.
  - Le signalement : démarches et interlocuteurs.
  - Les différents interlocuteurs compétents.
-

## CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL

Réf : MIPA 3 JOURS / 21 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel.

### CONTENU

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le projet d'accueil : définition, rôle, rubriques, supports.
- Les structures et les dispositifs ressources pour les AMGE.
- La famille d'hier à aujourd'hui : évolutions et représentations.
- La charte de la laïcité.

## ACCOMPAGNER ET PREVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES AVEC L'ENFANT OU SA FAMILLE

Réf : MIPSSEF 3 JOURS / 21 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de prévenir, de désamorcer ou de faire face à une situation difficile avec l'enfant ou sa famille en s'appuyant sur des outils et des techniques précises.

### CONTENU

- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle.
- Les éléments de perturbation et de facilitation de la communication et les attitudes favorisant le dialogue.
- Les principales sources de conflits.
- Les modes et moyens d'expression des états émotionnels et les besoins cachés derrière les comportements difficiles.
- La période d'opposition.
- Les différentes formes d'autorité.
- Les mécanismes et les enjeux de l'autorité dans la construction de l'enfant.
- Punitives et sanctions : historique et actualité.
- Les méthodes, les outils et les différentes stratégies pour prévenir et réguler les situations conflictuelles.
- Le jeu comme outil de médiation.
- Les conséquences des changements et événements de la vie sur les comportements de l'enfant et de la famille.
- Les transmissions difficiles ou délicates.

## SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT ET ACTIVITES A MOINDRE COUT

Réf : MISE 2 JOURS / 14 HEURES

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de proposer un accompagnement adapté aux besoins et au développement global d'un jeune enfant, dans les différents temps du quotidien.

### CONTENU

- Les lieux et personnes ressources tels que des jardins partagés et des associations de proximité.
  - Les différents activités en lien avec les minéraux, les végétaux et les animaux.
  - Les apports de l'environnement dans le développement global de l'enfant, de son imagination et sa créativité.
  - Le rôle et la posture de l'adulte dans la démarche de sensibilisation environnementale.
  - Les recettes naturelles pour les activités créatives.
-

# MODALITES D'INSCRIPTION

## Avant de vous inscrire, il vous faut :

- Etre agréé par le Conseil Général ou le Conseil Départemental
- Etre en activité professionnelle
- Avoir au minimum un employeur, celui-ci deviendra « **employeur facilitateur** », c'est-à-dire qu'il est le référent au niveau de la constitution de votre dossier d'inscription
- Avoir un nombre d'heures de formation disponible suffisant. Pour rappel, dans le cadre du plan de développement des compétences, vous bénéficiez de 58 heures de formation par an, dès votre 1ère heure travaillée (les heures de formation des sessions « SST » n'entrent pas dans ce quota de 58 heures).

## Pour vous inscrire, il vous faut :

Contactez Mme Andrea NICOLAS, assistante administrative à l'École des Parents et des Éducateurs 77 sud par mail :

[formation@epe77sud.org](mailto:formation@epe77sud.org)

Merci de bien indiquer, le thème que vous avez choisi, les dates, vos coordonnées, nom, prénom, téléphone, ainsi que vos adresses postale et mail, afin que vous puissiez recevoir le bulletin d'inscription par voie postale.

## Confirmation d'inscription :

Dès que le groupe de la session que vous avez choisie est constitué (8 à 10 stagiaires), vous recevrez votre bulletin d'inscription par courrier (environ un mois avant le début de la session).

Dans le cas où le groupe ne se constitue pas, nous vous contacterons par mail ou par téléphone afin de vous informer si la session est annulée ou reportée.

Une fois que vous avez reçu le bulletin d'inscription, il faut : le compléter et le faire signer obligatoirement par l'employeur facilitateur, joindre impérativement les pièces demandées, envoyer le tout à l'organisme de formation par courrier postal à :

**EPE77Sud - Formation**  
**5 bis rue de la République**  
**Veneux -les-Sablons**  
**77250 Moret-Loing-et-Orvanne**

## Pièces justificatives :

- Copie de l'agrément en cours de validité.
- Copie du dernier bulletin de salaire PAJEMPLOI\* aux nom et prénom de l'employeur facilitateur déclaré.
- La période d'emploi indiquée sur le document ne doit pas être datée de plus de 3 mois avant le démarrage de la formation.
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de l'assistant maternel obligatoire : aucun remboursement ne sera effectué si le RIB n'est pas fourni.
- Copie obligatoire d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour ...) de l'employeur facilitateur déclaré et de l'assistant maternel.

Dans le cas où les heures de formation sont prises sur le temps d'accueil des enfants :

- Le planning (page 4) et les cases B2 et B3 (page 1) du Bulletin d'Inscription sont à compléter obligatoirement.

## Rémunération de l'Assistant Maternel durant le temps de formation :

IPERIA verse à l'AM salarié l'allocation de formation pour chaque heure de formation suivie pendant le temps d'accueil et/ou hors temps habituel d'accueil.

Cette allocation est égale à : 4,54 € de l'heure, au 1er janvier 2021 (jusqu'à la prochaine revalorisation du SMIC).

## Que déclarer ?

Formation suivie sur le temps d'accueil des enfants :

La rémunération pendant la formation est soumise à cotisations et contributions sociales. L'IRCEM Prévoyance procédera à la déclaration et au paiement des cotisations et contributions afférentes au temps de formation auprès de l'Urssaf.

L'allocation de formation est imposable au titre de l'impôt sur le revenu. L'Assistant Maternel doit donc faire figurer son montant dans sa déclaration d'impôt (rubrique « Traitements, salaires »).



L'employeur facilitateur ne doit pas déclarer les heures de formation suivies par l'assistant maternel ni les heures d'accueil des enfants indiquées sur le planning (page 4 bulletin d'inscription) auprès du Centre national PAJEMPLOI ou de l'URSSAF, mais déclarer uniquement les heures d'accueil réellement travaillées.

#### Formation suivie hors temps d'accueil des enfants :

Aucune déclaration n'est à effectuer car l'allocation de formation n'est soumise à aucune cotisation sociale.

L'allocation de formation est imposable au titre de l'impôt sur le revenu. L'Assistant Maternel doit donc faire figurer son montant dans sa déclaration d'impôt (rubrique « Traitements, salaires »).

#### **Validation de la formation :**

Les formations sont validées par une attestation de présence. Un Passeport formation est remis aux stagiaires et les suivra durant toute leur vie professionnelle. Par la suite, les formations suivies permettent de faire reconnaître une partie des compétences requises pour obtenir les Certifications Professionnelles liées au métier (reconnues de niveau V).

L'employeur facilitateur recevra par IPERIA l'Institut un relevé d'information lié à la période de formation et le remettra à son Assistant Maternel.

#### **Remboursement de l'allocation de formation et/ou des salaires et des frais de vie :**

Le remboursement à l'AM (allocation, salaire, frais de vie) est assuré par IPERIA l'Institut depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### Frais annexes :

Remboursement au forfait (barèmes établis par les partenaires sociaux)

- Repas : 11 € par repas se justifiant
- Hébergement : 70 € hôtel en province, 90 € hôtel à Paris, se justifiant
- Déplacement, indemnité kilométrique : 0,211 € le Km pour chacun des trajets effectués. Le calcul des kilomètres doit être réalisé avec l'outil mis à disposition sur le site IPERIA via le lien suivant <https://www.iperia.eu/outils-et-services/> du lieu d'habitation de l'Assistant Maternel au lieu de la formation (Indemnité plafonnée à 200 kms aller/retour par jour de formation). Si le déplacement se fait par le train, il convient de transformer le montant du billet de train en kilomètres (montant divisé par 0.211 €).

***IPERIA l'Institut ne remboursera que les frais annexes indiqués sur la feuille d'émargement. Aucune modification ne sera admise.***

***IPERIA l'Institut se réserve le droit de vérifier la conformité des déclarations relatives aux frais annexes et d'apporter les corrections nécessaires au vu des justificatifs produits à sa demande.***

#### **Relevé d'information :**

L'employeur facilitateur recevra par IPERIA l'Institut un relevé d'information lié à la période de formation leur indiquant la réalisation de l'opération.

#### Formation sur temps d'accueil :

L'employeur facilitateur et les autres employeurs doivent établir comme d'habitude un bulletin de salaire pour les heures réelles d'accueil des enfants.

#### Formation hors temps d'accueil :

Ce relevé permettra à l'Assistant Maternel de déclarer ce montant imposable.

#### **Afin de faciliter votre inscription, veillez à :**

- pré-identifier l'employeur facilitateur et échanger avec lui

- identifier le ou les modules de formation prioritaires et les modalités d'accès (pendant ou hors temps de travail, période, rythme de la formation)

Attention : Pour le bon déroulement des stages, **veillez à être attentif à la constitution des dossiers d'inscription aux délais impartis** : nous ne pouvons pas accepter les stagiaires en formation dont les dossiers ne sont pas complets. La procédure de remboursement est conditionnée directement par le respect de la procédure d'inscription, et elle est déclenchée dès la fin de la formation.

**IPERIA l'Institut**

60 avenue de Quakenbrück BP 36 - 61004 ALENÇON

0800 820 920 – appel gratuit

[www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

**Ecole des Parents et des Educateurs Seine-et-Marne sud (EPE77sud)**

Pôle formation

5 bis rue de la République - Veneux-les-Sablons

77250 Moret-Loing-et-Orvanne

Mail : [formation@epe77sud.org](mailto:formation@epe77sud.org)

Tél : 07 82 84 79 11

[www.epe77sud.org](http://www.epe77sud.org)